

**COMPTES ANNUELS 2013**  
**EXERCICE CLOS LE 31/12/2013**

**SANTELYS ASSOCIATION**

**Assemblée Générale du 13 juin 2014**

période du 1/1/2013 au 31/12/2013

montants exprimés en euros

ACTIF	bilan au 31/12/2013			EXERCICE
	brut	amort/provisions	net	clos le 31/12/2012
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissements			-	-
Frais de recherche et développement			-	-
Concessions, brevets, droits similaires	832 629	635 694	196 935	151 180
Fond commercial	2 300 000		2 300 000	2 300 000
Autres immobilisations incorporelles	600 000		600 000	600 000
Avances et acomptes sur immos incorporelles	200 568		200 568	188 341
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	530 142	763	529 379	529 559
Constructions	4 726 448	836 936	3 889 511	4 076 211
Installations techniques, matériels médicaux	36 923 630	23 216 894	13 706 736	14 129 602
Autres immobilisations corporelles	4 432 519	3 524 646	907 874	1 008 312
Avances et acomptes sur immos corporelles			-	-
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations	1 766 032		1 766 032	1 766 032
Créances rattachées à des participations	37 257 032		37 257 032	37 979 648
Autres titres immobilisés	45 195 255	446 509	44 748 746	44 071 345
Prêts	2 465 436		2 465 436	2 047 334
Autres immobilisations financières	1 005 286		1 005 286	993 125
<b>TOTAL (1)</b>	<b>138 234 976</b>	<b>28 661 442</b>	<b>109 573 535</b>	<b>109 840 687</b>
<b>STOCKS ET EN COURS</b>				
Stocks et en cours	1 843 603		1 843 603	1 634 195
Autres consommables	1 743 253	22 026	1 721 228	1 349 533
Avances et acomptes versés sur commandes	1 944		1 944	1 973
Créances caisses, usagers et comptes rattachés	12 278 186		12 278 186	11 023 358
Autres créances				-
Fournisseurs débiteurs et avoirs à recevoir	240 054		240 054	201 987
Personnel	15 407		15 407	51 413
Organismes sociaux et assimilés	181 330		181 330	274 982
Taxe sur la valeur ajoutée	10 874		10 874	16 626
Autres créances sur l'état	189 748		189 748	394 899
Créances étudiants	570 497		570 497	477 892
Autres	1 062 673		1 062 673	693 996
Valeurs mobilières de placement	4 571 479		4 571 479	671 868
Disponibilités	2 872 168		2 872 168	2 414 017
Charges constatées d'avance	235 772		235 772	252 800
<b>TOTAL (2)</b>	<b>25 816 986</b>	<b>22 026</b>	<b>25 794 961</b>	<b>19 459 539</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-		-	-
Primes de remboursement des emprunts	-		-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>164 051 962</b>	<b>28 683 467</b>	<b>135 368 495</b>	<b>129 300 226</b>

période du 1/1/2013 au 31/12/2013

montants exprimés en euros

PASSIF	EXERCICE clos le 31/12/2013	EXERCICE clos le 31/12/2012
--------	--------------------------------	--------------------------------

**FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES****FONDS PROPRES**

Fonds associatifs sans droit de reprise	2 106 264	2 106 264
Ecart de réévaluation	101 294 712	97 600 925
Réserves	78 902	21 466
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	4 197 029	3 619 422

**AUTRES FONDS ASSOCIATIFS**

-Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Apports	2 690 358	2 690 358
. Legs et donations		
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs	- 128 789	- 111 860
-Ecart de réévaluation		
-Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	70 660	9 185
-Provisions réglementées		
-Droits des propriétaires (commodat)		

TOTAL (1)	110 151 332	105 892 829
-----------	-------------	-------------

**PROVISIONS POUR RISQUES  
PROVISIONS POUR CHARGES**

3 029 708	2 123 486
15 000	15 000

TOTAL (2)	3 044 708	2 138 486
-----------	-----------	-----------

**FONDS DEDIES**

- . Sur subventions de fonctionnement
- . Sur autres ressources

**DETTES**

Emprunts et dettes assimilées	6 506 916	6 707 719
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 084 530	5 482 239
Dettes sociales et fiscales	4 313 750	4 200 838
Fournisseurs d'immobilisations	1 159 570	1 114 260
Autres dettes	3 448 536	3 221 740
Produits constatés d'avance	659 153	542 115

TOTAL (3)	22 172 455	21 268 911
-----------	------------	------------

TOTAL PASSIF	135 368 495	129 300 226
--------------	-------------	-------------

**ENGAGEMENTS RECUS**

- Legs nets à réaliser
- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle
- Dons en nature restant à vendre

**ENGAGEMENTS DONNES**

	Exercice clos le 31 décembre 2013		Exercice clos le 31 décembre 2012		variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
ventes de marchandises	-	0.00%	-	0.00%	-	#DIV/0!
production vendue de biens	-		-		-	
prestations de service	85 060 684	98.57%	81 071 307	96.70%	3 989 377	4.92%
<b>Montants nets produits d'exploitation</b>	<b>85 060 684</b>	<b>98.57%</b>	<b>81 071 307</b>	<b>96.70%</b>	<b>3 989 377</b>	<b>4.92%</b>
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
production stockée	-		-		-	
production immobilisée	-		-		-	
subventions d'exploitation	1 729 978	1.96%	1 445 720	1.72%	284 258	19.66%
cessions	-		-		-	
cotisations	-		-		-	
legs et donations	-		-		-	
produits liés à des financements réglementaires	-		-		-	
(+)report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 292 634	1.47%	1 318 348	1.57%	- 25 714	-1.95%
autres produits	-		-		-	
<b>Sous total des autres produits d'exploitation</b>	<b>3 022 612</b>	<b>3.43%</b>	<b>2 764 068</b>	<b>3.30%</b>	<b>258 545</b>	<b>9.35%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>88 083 296</b>	<b>100.00%</b>	<b>83 835 375</b>	<b>100.00%</b>	<b>4 247 922</b>	<b>5.07%</b>
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat						
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
de participations	-		-		-	
d'autres valeurs mobilières et créances d'actif	1 180 269		1 004 787		175 482	17.46%
autres intérêts et produits assimilés	709 327		1 172 218		462 890	-39.49%
reprises sur provisions et transfert de charges	-		-		-	N/S
différences positives de change	-		-		-	N/S
produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	379 561		10 760		368 801	3427.41%
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 269 157</b>		<b>2 187 765</b>		<b>81 392</b>	<b>3.72%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
sur opérations de gestion	1 662 331		805 922		856 408	N/S
sur opérations en capital	139 929		2 895		137 034	N/S
reprises sur provisions et transferts de charges	138 790		204 364		65 574	N/S
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 941 050</b>		<b>1 013 181</b>		<b>927 869</b>	<b>N/S</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>92 293 504</b>		<b>87 036 321</b>		<b>5 257 183</b>	<b>N/S</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>	<b>-</b>		<b>-</b>		<b>-</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>92 293 504</b>		<b>87 036 321</b>		<b>5 257 183</b>	<b>N/S</b>

	Exercice clos le 31 décembre 2013		Exercice clos le 31 décembre 2012		variation	%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
marchandises, produits pharmaceutiques et consommables	23 516 647	27.53%	21 472 863	26.26%	2 043 784	9.52%
variation de stock marchandises et produits pharmaceutiques	559 886	-0.66%	156 131	-0.19%	403 755	N/S
autres achats non stockés	6 315 912	7.39%	7 545 346	9.23%	1 229 434	-16.29%
services extérieurs	9 369 058	10.97%	8 611 164	10.53%	757 895	8.80%
autres services extérieurs	16 063 842	18.80%	15 272 163	18.68%	791 680	5.18%
impôts taxes et versements assimilés	2 258 681	2.64%	2 029 985	2.48%	228 696	11.27%
salaires et traitements	15 170 422	17.76%	14 234 066	17.41%	936 356	6.58%
charges sociales	7 894 187	9.24%	7 416 703	9.07%	477 484	6.44%
autres charges de personnel	102 849	0.12%	154 288	0.19%	51 439	-33.34%
subventions accordées par l'association	-	0.00%	-	0.00%	-	#DIV/0!
prestations versées aux patients	452 790	0.53%	439 004	0.54%	13 786	3.14%
autres charges	2 861	0.00%	2 893	0.00%	32	-1.11%
dotations aux amortissements	4 737 239	5.54%	4 626 641	5.66%	110 598	2.39%
dotations aux provisions	108 262	0.13%	108 920	0.13%	658	-0.60%
(-) engagements à réaliser sur ressources affectées	-	0.00%	-	0.00%	-	#DIV/0!
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>85 432 864</b>	<b>100.00%</b>	<b>81 757 904</b>	<b>100.00%</b>	<b>3 674 960</b>	<b>-4.49%</b>
quote-part de résultat sur opérations communes	-	-	-	-	-	#DIV/0!
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
dotations financières aux amortissements et provisions	-	-	-	-	-	-
intérêts et charges assimilées	176 777	-	170 726	-	6 051	3.54%
différences négatives de change	-	-	-	-	-	N/S
charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placements	-	-	-	-	-	N/S
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>176 777</b>	-	<b>170 726</b>	-	<b>6 051</b>	<b>3.54%</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
sur opérations de gestion	412 080	-	709 519	-	297 439	N/S
sur opérations en capital	265 142	-	130 732	-	134 409	N/S
dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 431 447	-	333 389	-	1 098 058	N/S
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 108 669</b>	-	<b>1 173 640</b>	-	<b>935 028</b>	<b>N/S</b>
participation des salariés	57 969	-	49 049	-	8 920	N/S
impôt sur les excédents	320 196	-	265 579	-	54 618	N/S
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>88 096 475</b>	-	<b>83 416 898</b>	-	<b>4 679 577</b>	<b>N/S</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>4 197 029</b>	-	<b>3 619 422</b>	-	<b>577 607</b>	<b>15.96%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>92 293 504</b>	-	<b>87 036 320</b>	-	<b>5 257 184</b>	<b>N/S</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
<b>PRODUITS</b>						
généraliste	-	-	-	-	-	-
prestations en nature	-	-	-	-	-	-
dons en nature	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-	-
<b>CHARGES</b>						
secours en nature	-	-	-	-	-	-
mise à disposition gratuite de biens et services	-	-	-	-	-	-
personnel bénévoles	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-	-

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Le présent document constitue l'annexe au bilan avant affectation de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 dont le total est de **135 368 495 €** et au compte de résultat de cet exercice laissant apparaître un résultat excédentaire de **4 197 029 €**.

L'exercice s'étend sur une période de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013.

L'exercice précédent s'étendait sur une période de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels et ont été arrêtées par le Conseil d'Administration.

L'annexe est établie en conformité du plan comptable général révisé, adapté au secteur associatif et des différents arrêtés, avis et recommandations y relatifs. En particulier, lorsqu'elles trouvent à s'appliquer à SantélyS, les dispositions du plan comptable spécifique des associations, issu de l'arrêté ministériel du 8 avril 1999, et celles de l'instruction comptable du 16 mars 1987, applicable aux établissements sanitaires, sociaux et médicaux sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif, sont suivies. En ce qui concerne précisément le SSIAD, les comptes ont été établis dans le respect des règles légales, dans le cadre du code de l'action sociale et des familles et du plan comptable issu de l'arrêté du 17 décembre 2013, pour les ESMS relevant du L312-1 du CASF.

Sauf indication autre, toutes les données chiffrées reprises dans ce document, sont exprimées en milliers d'euros.

### **PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX :**

Les comptes annuels ont été établis dans le respect des conventions comptables généralement reconnues à savoir :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Principe de prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

## VALEURS IMMOBILISEES :

De nouvelles règles d'évaluation et de dépréciation des actifs ont été rendues obligatoires, à compter du 01/01/2005, par le Comité de Réglementation Comptable.

Pour l'application de ces règles, il a été nécessaire de s'interroger, par activité et par nature d'immobilisation sur les durées réelles d'attribution des biens au sein de Santély Association, qui constituent désormais les durées d'amortissement comptables au lieu des durées d'usage antérieurement retenues.

Ceci a conduit à retraiter, de manière rétrospective, les amortissements antérieurement pratiqués. C'est-à-dire à calculer ce qu'ils auraient été au 31/12/2004, si, dès leur acquisition, la nouvelle durée d'amortissement avait été appliquée.

La différence constatée entre ancienne et nouvelle pratique, 3 243 K€, a été portée en report à nouveau, par minoration des comptes d'amortissement. Cette somme a ensuite été affectée en réserve d'investissement.

Pour l'essentiel, les durées d'amortissements pratiquées sont les suivantes, pour les acquisitions réalisées à compter du 01/01/2005.

. Logiciels	5 ans
. Construction	De 15 à 50 ans <i>Selon la nature des composants</i>
. Matériel de Traitement de l'Insuffisance Respiratoire	De 3 à 10 ans
. Pompes pour Perfusion, Nutrition et Diabète, matériel HAD	4 ans à 6 ans
. Equipements de Dialyse (générateur et traitement d'eau)	7 ans à 10 ans
. Matériel de bureau et informatique	De 3 à 5 ans
. Mobilier de bureau	10 ans
. Agencement	10 ans

Nous vous signalons par ailleurs que l'Association détient la quasi-totalité du capital d'une Sci qui porte l'essentiel de son immobilier.

## TITRES DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT

Ils sont valorisés à leur prix d'acquisition (intérêts courus déduits en ce qui concerne les obligations). Le cas échéant, une provision est constatée si la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur de remboursement (dès lors qu'à l'achat, l'intention de l'Association est de conserver les titres jusqu'à leur échéance).

Au titre de l'exercice, une telle provision a été constatée pour 447 K€.

### STOCKS :

Les produits pharmaceutiques et autres éléments constitutifs des stocks sont évalués, selon le cas, au dernier prix d'achat connu ou au coût moyen pondéré.

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque le coût d'achat s'avère supérieur au cours ou à la valeur probable de négociation au jour de l'inventaire, ou les possibilités d'écoulement peu probables.

### CREANCES ET DETTES :

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

### FONDS ASSOCIATIFS :

Réserve de trésorerie : les réserves existant à la date du 31 décembre 1987 ont fait l'objet conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, d'une inscription unique, quels que soient les modes de dotation desdites réserves. Celles dotées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1988, initialement imputées en provisions réglementées, ont été transférées au 31/12/2004 en Réserves.

Les fonds associatifs « avec droits de reprise » (2 690 K€) ont pour origine la dévolution obtenue de l'Antadir en 1996. Celle-ci avait pour objet d'inscrire au bilan de l'Association les matériels appartenant à l'Antadir qui nous les louait jusqu'alors.

Enfin par application de la réglementation, il n'y a plus de nouvelles dotations aux réserves de trésorerie constatées dans les comptes annuels de Santélylys depuis l'exercice 2004.

### SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS :

Elles sont rapportées au compte résultat au même rythme que les amortissements constatés sur les biens qu'elles ont contribué à financer.

### FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

- Avec effet au 28/12/2012, Santélylys a internalisé l'activité Oxygène auparavant sous-traitée à Henno Oxygène (environ 20 salariés)
- 4 SSIAD « Personnes âgées » ont été successivement ouvert au cours de l'exercice

### NOTES COMPLEMENTAIRES :

(Nota : Tous les montants ci-après sont exprimés en K€)



## 1) ACTIF IMMOBILISE

Les flux de l'exercice peuvent être résumés comme suit :

VALEURS BRUTES				
	Au 31/12/2012	Acquisitions et apports	Sorties	Au 31/12/2013
Fonds de commerce et assimilés	2 900			2 900
Logiciels	815	118	101	832
Terrains/Constructions	5 257			5 257
Matériels	35 164	4 054	2 294	36 924
Autres immos corporelles	4 244	212	24	4 432
	<b>48 380</b>	<b>4 384</b>	<b>2 419</b>	<b>50 345</b>

AMORTISSEMENTS				
	Au 31/12/2012	Dotations	Reprises	Au 31/12/2013
Logiciels	665	71	100	636
Terrains/Constructions	651	187		838
Matériels	21 035	4 216	2 034	23 217
Autres immos corporelles	3 235	310	21	3 524
	<b>25 586</b>	<b>4 784</b>	<b>2 155</b>	<b>28 215</b>

- En outre des logiciels en cours de développement figurent en « immobilisation en cours » pour un montant de 201 K€.
- Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en « exploitation » pour 4 737 K€, en « exceptionnel » pour 47 K€

## 2) SYNTHESE DES MOUVEMENTS SUR FONDS ASSOCIATIFS

. Fonds associatifs au 31/12/2012	105 892
. Excédent de l'exercice	4 197
. Subventions d'investissement	62
	-----
<b>Fonds associatifs au 31/12/2013</b>	<b>110 151</b>

## 3) MOUVEMENTS SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ils sont synthétisés dans le tableau ci-après :

NATURE	31/12/2012	DOTATIONS	REPRISES	31/12/2013
Provisions Clients	142	118	64	196
Indemnités de départ en retraite (Cf point 10 après)	1 363	290		1 653
Autres risques et charges	633	605	42	1 196
	<b>2 138</b>	<b>1 013</b>	<b>106</b>	<b>3 045</b>

- Les provisions pour clients sont déterminées, soit en fonction de l'ancienneté des créances, soit d'informations spécifiques dont nous aurions connaissance sur des dossiers particuliers.
- Les risques de non paiement des prestations par la caisse s'analysent globalement et non au niveau de l'acte individuel presté à chaque usager. Ils représentent la somme de 196 K€.

## 4) MOUVEMENTS SUR EMPRUNTS

. Dettes au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	6 688
. Emprunts contractés au cours de l'exercice	1 438
. Emprunts remboursés au cours de l'exercice	- 1 641
	-----
<b>Dettes au 31/12/2013</b>	<b>6 485</b>
. dont à moins d'un an	1 461
. dont à plus d'un an	5 024

## **5) NATURE ET AFFECTATION DES RESULTATS**

- a) Les comptes annuels sont présentés avant affectation.
- b) Les alternatives à l'hospitalisation exercées en 2013 sont financées, ou par référence à la liste des produits et prestations remboursables (LPPR), ou sous le régime de la tarification à l'activité (T2A).

A la date de clôture de l'exercice, les résultats des services sont tous considérés comme acquis à l'association, hormis ceux des SSIAD qui doivent faire l'objet d'une validation par l'autorité de tutelle.

- c) Ils sont affectés en réserves statutaires et en réserve générale d'intervention.

## **6) EFFECTIFS SALARIES**

449 ETP étaient employés par SantélyS au 31/12/2013 contre 461 fin 2012.

## **7) FRAIS ET PRODUITS FINANCIERS**

Les frais financiers liés aux intérêts sur les emprunts contractés sont comptabilisés en fonction des charges réelles d'intérêts, sans correctif, selon les tableaux de calculs usuels fournis par les organismes prêteurs ou les données contractuelles.

Les plus values réalisées sur les cessions de valeurs mobilières sont intégralement comptabilisées en produits financiers, que ces valeurs mobilières soient classées en immobilisations financières ou en actif circulant.

## **8) CREANCES ET DETTES**

Les créances figurant sous l'actif circulant doivent être considérées en totalité comme à un an d'échéance au plus.

Les dettes et produits constatés d'avance doivent être considérées comme à un an d'échéance au plus pour 17 148 K€, à plus d'un an pour 5 024 K€.

## **9) CHARGES ET PRODUITS DE L'EXERCICE**

Pour la détermination du résultat de l'exercice, les charges et produits ont été enregistrés en fonction du principe de séparation des exercices.

Les principales charges à payer constatées se rapportent :

. Au personnel et charges connexes	2 433
. Aux tiers, factures non parvenues	2 496
. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22
. Organismes, avoirs à établir	14
	-----
	<b>4 965</b>

Les charges constatées d'avance, d'un montant total de 236 K€ concernent, pour l'essentiel, des achats et charges externes.

De même, les produits ont été retraités en tant que besoin en produits à recevoir et en produits constatés d'avance :

Ainsi les produits à recevoir constatés se rapportent essentiellement aux postes :

. Autres titres immobilisés	3 661
. Créances caisses et comptes rattachés	4 166 <sup>(1)</sup>
. Fournisseurs, avoirs à recevoir	240
. Subvention à recevoir	157
. Autres créances	326
	-----
	<b>8 550</b>

<sup>(1)</sup> Les prestations 2013 des activités LPP, non facturées sur l'exercice, ont été intégrées au chiffre d'affaires, suivant les indications d'un état « reste à facturer », légèrement minoré pour intégrer les dossiers qui s'avèreraient non facturables ( la facturation dépendant de la validation de la prise en charge par les organismes sociaux)

Les produits afférents à l'exercice 2012 facturés en 2013 au-delà du produit à recevoir constatés fin 2012 ont été imputés en résultat exceptionnel pour un montant de 149 K€

Les produits constatés d'avance, d'un montant total de 659 K€, se rapportent principalement aux produits de scolarité du pôle formation.

## **10) ENGAGEMENTS DE RETRAITES**

Une évaluation des droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice a été réalisée par une compagnie d'assurances et déterminée conformément aux dispositions de la convention collective. La dotation nette de l'exercice s'établit à 289 K€.

Une somme de 335 K€ est par ailleurs externalisée pour le service Respiration.

## **11) SOCIETES ET ASSOCIATIONS LIEES**

### **. SCI IMMO SANTE**

. Part du capital détenu	99 %
. Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013	2 305 K€
. Capitaux propres au 31 décembre 2013	10 312 K€

. COSMOLYS EURL

Part du capital détenu	100 %	
. Résultat (perte) de l'exercice clos le 31 décembre 2013		- 210 K€
Capitaux propres au 31 décembre 2013	- 207 K€	

. STRATELYS EURL

. Part du capital détenu	100 %	
. Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013	15 K€	
. Capitaux propres au 31 décembre 2013	308 K€	

. KIDILYS ASSOCIATION

. Part du capital détenu	N / A	
. Résultat (perte) de l'exercice clos le 31 décembre 2013	-13 K€	
. Fonds Associatifs au 31 décembre 2013	- 88 K€	

Rubriques des comptes sociaux de Santélyls concernées par des montants se rapportant à ces quatre entités :

**BILAN ACTIF**

. Immobilisations financières ( Sci essentiellement	42 560	
. Autres créances	597	

**BILAN PASSIF**

. Provisions	500	
. Fournisseurs et comptes rattachés	391	

**COMPTES DE RESULTAT**

CHARGES

. Loyers et charges connexes	5 520	
. Traitement de déchets de soins	1 897	
. Prestations de services	1 848	
. Charges de personnel	66	

PRODUITS

. Prestations	21	
. Produits financiers	83	

## **12) ENGAGEMENTS DONNES**

Au 31/12/2013 le capital restant dû des emprunts contractés par la SCI Immosanté s'élève à 14 896 K€. Des valeurs mobilières détenues par Santélyls ont été nanties au profit des établissements prêteurs pour la totalité de ce montant.

De plus Santélyls s'est porté caution auprès de ces mêmes établissements pour certains de ces emprunts dont le capital restant dû est de 6 722 K€ au 31/12/2013.

Santélyls s'est enfin portée caution d'emprunts contractés par sa filiale Cosmolys pour un montant de 686 K€. (Capital restant dû au 31/12/2013) et a nanti au profit des établissements prêteurs des valeurs mobilières en garantie d'emprunts contractés pour elle-même ( 6 485 k€ de capital restant du au 31/12/2013)

## **13) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires global de Santélyls Association, y compris les subventions, se répartit comme suit :

	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Pôle Hospitalisation à Domicile	79 798	83 516
Pôle Formation	2 180	2 337
Pôle Education Prévention	381	417
Divers	158	521
<b>TOTAL</b>	<b>82 517</b>	<b>86 791</b>

## **14) REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

Les 3 cadres et dirigeants visés à l'article 20 de la loi du 23/5/2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif comprenant, outre, le président et le trésorier du bureau du Conseil d'Administration, un cadre salarié, les rémunérations allouées ne seront pas communiquées, cela conduisant à donner une information individuelle.

## **15) HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

La totalité (57 K€) des honoraires facturés par notre commissaire aux comptes l'ont été au titres du contrôle légal des comptes à l'exclusion donc de toute autre mission.

## 16) INFORMATIONS DIVERSES

Santélys dispose d'un secteur fiscalisé au titre duquel un impôt de 107 K€ a été pris en charge.

Il a par ailleurs été constaté en impôt sur les sociétés un montant de 213 K€ correspondant à l'impôt dû sur les produits financiers.

Au 31/12/2013, le nombre d'heures dont disposent les salariés au titre du DIF est évalué à 38 000 heures.



**C.H.A.**  
François-Xavier ZALISZ  
Commissaire aux Comptes  
fx.zalisz@cnd-avexi.fr

**ASSOCIATION "SANTELYS"**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

**Siège Social :**

Parc EURASANTE  
351, rue Ambroise PARE  
59120 LOOS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 31 décembre 2013*



## ASSOCIATION "SANTELYS"

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

### Siège Social :

Parc EURASANTE  
351, rue Ambroise PARE  
59120 LOOS

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

*Exercice clos le 31 décembre 2013*

Aux adhérents,

En exécution de la Mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- \* Le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION " SANTELYS ", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- \* La justification de nos appréciations,
- \* Les Vérifications et Informations Spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe « faits marquants de l'exercice », indique l'ouverture de 4 SSIAD personnes âgées » en 2013.
- Nous nous sommes assurés de la correcte traduction comptable des résultats des SSIAD sous contrôle des tiers financeurs, comme énoncé au paragraphe 5.
- L'évaluation des valeurs mobilières de placements et des comptes bancaires au 31 décembre 2013 a été vérifiée par confirmations directes des établissements bancaires.
- Sont également listés au paragraphe 12 de l'annexe, les engagements donnés en matière d'emprunts aux entités du groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


### **3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Valenciennes,  
Le 30 mai 2014

**Pour la société C.H.A.  
COLAS HUBER ET ASSOCIES**

  
**François-Xavier ZALISZ**  
Commissaire aux comptes associé  
CRCC de Douai